



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060206

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 12397
N/REF : 8/06/2025 1H13 C:000620 I:03998
V/REF : Contrat N°012397 du 12/04/2021

SDC 'Les Sorbiers'
C/O FONCIA BOUVET BONNAMOUR
119, AVENUE DE SAXE
69003 LYON

IMMEUBLE : LES SORBIERS
78 a 84, AVENUE GENERAL FRERE
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 78 A 84 - Contacter LOPES (GARDIENNE) TEL 06 46880615
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme J. JAVAL

CONTROLE ET ENTRETIEN DU SURPRESSEUR
CONTROLE ELECTROMECHANIQUE DES POMPES
CONTROLE DES VANNES
REMISE EN PRESSION DU BALLON SI NECESSAIRE

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/05/2025

Prix de base du contrat : 156,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 04/2020	Valeur :	126,6
	Mois de l'indice de révision	: 12/2024	Valeur :	142,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060206

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien de:01surpresseur(s)	1/AN	172,84	172,84
TOTAL H.T.				172,84
T.V.A. a 10,00%				17,28
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>190,12</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.